

**Conférence de 1995 des Parties au  
Traité sur la non-prolifération des armes  
nucléaires chargée d'examiner le Traité  
et la question de sa prorogation**

NPT/CONF.1995/31  
9 mai 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

New York, 17 avril-12 mai 1995

NOTE VERBALE DATÉE DU 9 MAI 1995, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE  
GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DE 1995 DES PARTIES AU TRAITÉ  
SUR LA NON-PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES CHARGÉE  
D'EXAMINER LE TRAITÉ ET LA QUESTION DE SA PROROGATION  
PAR LA MISSION PERMANENTE DU DANEMARK, AU NOM DES CINQ  
PAYS NORDIQUES

Au nom des cinq pays nordiques, la Mission permanente du Danemark auprès de  
l'Organisation des Nations Unies a l'honneur de demander que la déclaration  
ci-jointe, faite lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays  
nordiques, soit publiée comme document de la Conférence.

95-14048 (F) 100595 100595

**\*9514048\***

/...

Annexe

DÉCLARATION CONCERNANT LE TRAITÉ SUR LA NON-PROLIFÉRATION  
DES ARMES NUCLÉAIRES, FAITE À COPENHAGUE LE 9 MAI 1995  
PAR LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les ministres notent que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires joue depuis 25 ans un rôle important dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales et que la quasi-totalité des pays du monde y ont adhéré. Ils soulignent combien il importe que la Conférence actuellement réunie à New York décide de le proroger de manière illimitée et inconditionnelle. Ils relèvent en outre qu'une vaste majorité des États est d'ores et déjà favorable à la prorogation illimitée de cet instrument et expriment l'espoir que tous les États parties y consentiront.

Aujourd'hui, 25 ans après l'entrée en vigueur du Traité, les ministres constatent que des progrès importants ont été faits en vue de la réalisation de tous ses objectifs, dont l'importance est plus grande que jamais.

Les pays nordiques, qui ont appuyé et facilité ce processus dans la mesure de leurs moyens, sont aujourd'hui déterminés à oeuvrer vigoureusement pour qu'il se poursuive rapidement et résolument. Le développement international a créé de nouvelles possibilités, auxquelles il faut maintenant donner une suite concrète sous forme d'obligations.

Les pays nordiques sont heureux que les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie se soient engagés à poursuivre le désarmement nucléaire. Ils demandent instamment que les mesures nécessaires soient prises pour que START II entre en vigueur dès que possible. Il pourrait s'ensuivre de nouvelles mesures de désarmement intéressant tous les États dotés d'armes nucléaires. Le contrôle des armements et le processus de désarmement doivent conduire à l'objectif ultime, un monde exempt d'armes nucléaires.

Les ministres demandent instamment que les quelques États qui n'ont pas encore adhéré au Traité le fassent dès que possible.

Les négociations sur un traité d'interdiction complète des essais nucléaires devraient être menées à bien au plus vite. En attendant, tous les États dotés d'armes nucléaires, y compris la Chine, doivent s'abstenir de procéder à des essais nucléaires. Le traité devrait être suivi d'une convention interdisant la fabrication de matériels fissiles destinés aux armes nucléaires.

Les ministres soulignent l'importance d'une coopération internationale accrue pour tout ce qui concerne l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Le système de garantie de l'AIEA devrait être renforcé. Tout emploi de l'énergie nucléaire doit tenir compte des principes du développement durable, notamment des principes de sécurité relatifs au fonctionnement des usines nucléaires et au traitement des déchets nucléaires, civils et militaires.

-----